

AYENT, ARGNOU/LES FRISSES (AYA19)

MAISON MATHIER

Fouilles de sauvetage (mai 2019)

Un premier bilan



Vue générale des fouilles en direction de l'est.

Fabien Maret

Novembre 2019

AYENT

TERA_{AS}

Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques
route de Chandoline 27b - 1950 Sion
Tél. 027/322 29 24, e-mail : info@terasarl.ch

Table des matières

1. Caractéristiques	2
2. Contexte de l'intervention	3
3. Séquence stratigraphique	3
4. Présentation des découvertes	3
5. Résumé	4
6. Illustrations	5
7. Listes	10

1. Caractéristiques

Commune :	Ayent
Lieu-dit :	Argnou, Les Frisses
Chantier :	Maison Mathier
Sigle :	AYA19
Coordonnées :	CNS 1325 : 2°59'6"985 / 1°12'3"231 ; altitude : environ 807 m.
Superficie explorée :	environ 225 m ²
Parcelle :	N°8513
Objet :	Construction d'une maison d'habitation
Intervention :	du 09 au 13 mai 2019
Maître de l'ouvrage :	Dénériaz SA, Route de Riddes 101, 1951 Sion
Coordination :	Archéologie cantonale
Mandataire :	TERA Sàrl, Sion
Equipe :	Fabien Maret (archéologue responsable) ; Manuel Andereggen (archéologue) ; Paulo Semedo, Pedro Nogueira (ouvriers).
Contexte :	zone rurale et artisanale de la <i>villa</i> gallo-romaine d'Argnou
Datation :	époque romaine ; Moyen Age/Epoque moderne

La documentation ainsi que le mobilier archéologique sont déposés provisoirement au bureau TERA Sàrl, à Sion.

2. Contexte de l'intervention

La poursuite de la densification du plateau d'Argnou, au lieu-dit les Frisses, sur la commune d'Ayent, a nécessité un suivi archéologique des travaux de construction d'une maison d'habitation en 2019. Située directement dans le périmètre de la *villa* gallo-romaine (**Fig. 1**), le nouveau bâtiment se trouve à mi-chemin entre, au sud, l'habitation romaine fouillée en 2003 (maison Aymon) et, au nord, la zone artisanale et rurale, investiguée en 2009 (maison Gandolfi). Les travaux d'excavation ont d'abord été suivis par l'archéologie cantonale, puis un mandat pour une fouille de sauvetage de trois jours a été octroyé au bureau TERA Sàrl, à Sion.

3. Séquence stratigraphique

Le soubassement rocheux ❶, constitué de schiste érodé (UT9), n'a été repéré que dans la moitié occidentale de la fouille (**Fig. 2**). Localisé à une faible profondeur (0,60 m), il forme à cet endroit un replat naturel. Dans la moitié orientale au contraire, il est situé plus profondément et n'a pas été repéré. Le terrain présente actuellement une déclivité d'ouest en est d'environ 5%. Le soubassement rocheux est en partie recouvert par ce qui pourrait être un dépôt morainique ❷ (silt gris verdâtre, compact, contenant des gravillons et quelques petites pierres diverses) (UT5) et des colluvions ❸ (silt sableux, brun gris foncé, d'une dureté variable, contenant des graviers et quelques petits galets) (UT4). Au cours des périodes historiques, la séquence stratigraphique est constituée de couches qui pourraient avoir été mises en place dès la fin de la période romaine, puis probablement de prairies exploitées peut-être dès le haut Moyen Age.

4. Présentation des découvertes

Trois phases, qui s'échelonnent, au plus tôt, du Bas-Empire jusqu'à nos jours, ont été identifiées (**Fig. 2 et 3**). Aucune trace d'occupation anthropique à la surface du soubassement rocheux n'a été observée.

Une occupation du Bas-Empire ou de l'Antiquité Tardive (phase 1) ?

Un remblai fait de silt sableux et gravillonneux, brun gris foncé, compact, contenant quelques petits galets, parfois de petites pierres anguleuses et quelques éclats de tuile romaine (UT3, 7, 8, 14, 20, 26), a été mis en place sur le terrain naturel et le soubassement rocheux au plus tôt au cours du Bas-Empire. Le mobilier archéologique récolté s'avère peu abondant. En outre, il provient essentiellement du fond de l'excavation à la pelle mécanique. Plusieurs couches, qui appartiennent à des phases différentes, y ont été observées, sans que pour autant elles n'aient pu être délimitées avec exactitude. Il n'est ainsi pas possible de déterminer de manière sûre l'appartenance de ce mobilier aux phases 1 (UT3) ou 2 (UT1, 2, 18, 21). Le mobilier céramique analysé par M.-A. Haldimann date du 2^e au 4^e siècle. Par conséquent, le remblai 3 ne peut avoir été installé avant le Bas-Empire.

L'assainissement du terrain a vraisemblablement servi au développement d'activités qui demeurent difficiles à caractériser. Un mur en pierres sèches désorganisé (**UT16**) et un alignement sommaire de pierres (**UT6**) ainsi que, au nord de l'empierrement **UT6**, deux petites fosses à la fonction indéterminée (**UT11 et 12**), sont aménagés sur le remblai (**Fig. 4 à 6**). On ignore jusqu'à quand ces structures ont été utilisées.

Il ne reste du mur en pierres sèches **UT16** qu'un tronçon d'un peu moins de deux mètres de long, orienté nord-ouest sud-est, dans l'angle nord de la fouille (**Fig. 4**). A l'amont, le mur est monté contre terre. A sa base, il présente une épaisseur d'environ 1,20 m. De son élévation, haute d'environ 0,30 m, seuls deux lits de pierres sont conservés, tandis que le reste s'est effondré à l'aval (UT17) ou a été récupéré anciennement. En raison de la faible différence de hauteur entre le terrain à l'amont et à l'aval du mur (0,20 m), l'hypothèse d'un mur de parcelle paraît devoir être privilégiée.

L'empierrement **UT6** est formé d'un alignement de quelques blocs de taille décimétrique, qui a été observé sur une longueur minimale d'un peu plus de 2 m et suivant une direction sud-ouest nord-est (**Fig. 5**). La caractérisation de cet empierrement est délicate (soubassement pour une construction en matériaux légers ?).

Activités agro-pastorales médiévales et modernes (phases 2 et 3)

Une fine couche diffuse, faite de silt brun gris foncé, d'une dureté variable, contenant quelques gravillons et quelques petits nodules de tuile romaine (UT2 et 19), recouvre les aménagements de la phase 1 et marque ainsi leur abandon. L'ensemble de la zone est par la suite recouvert par une couche faite de silt légèrement argileux, brun gris à brun noir, d'une dureté variable, sans inclusions (UT18 et 21). Sans indices directs, il est difficile de caractériser ces couches et d'en proposer une chronologie plus précise.

La présence d'une trace (UT27), qui a probablement été provoquée par le passage d'une charrue sur un bloc émergeant du terrain naturel (UT28), pourrait signaler la pratique de labours sur ce terrain à une période qui ne peut toutefois être précisée. Les couches postérieures à l'Antiquité Tardive correspondent peut-être à d'anciens prés ou champs. Les trous de poteau **UT23** et **UT24**, dont le niveau d'insertion est vraisemblablement postérieur à l'Antiquité Tardive, pourraient appartenir, à titre hypothétique, à un enclos ou à une clôture (**Fig. 6**). Les bocages visibles encore aujourd'hui à proximité (**UT29**) (phase 3) témoignent d'activités agro-pastorales anciennes sur le plateau d'Argnou.

5. Résumé

- **Phase 1** : remblai et aménagements sommaires datant du Bas-Empire ou de l'Antiquité Tardive.
- **Phase 2** : activités agro-pastorales médiévales et modernes.
- **Phase 3** : bocages actuels.

6. Illustrations

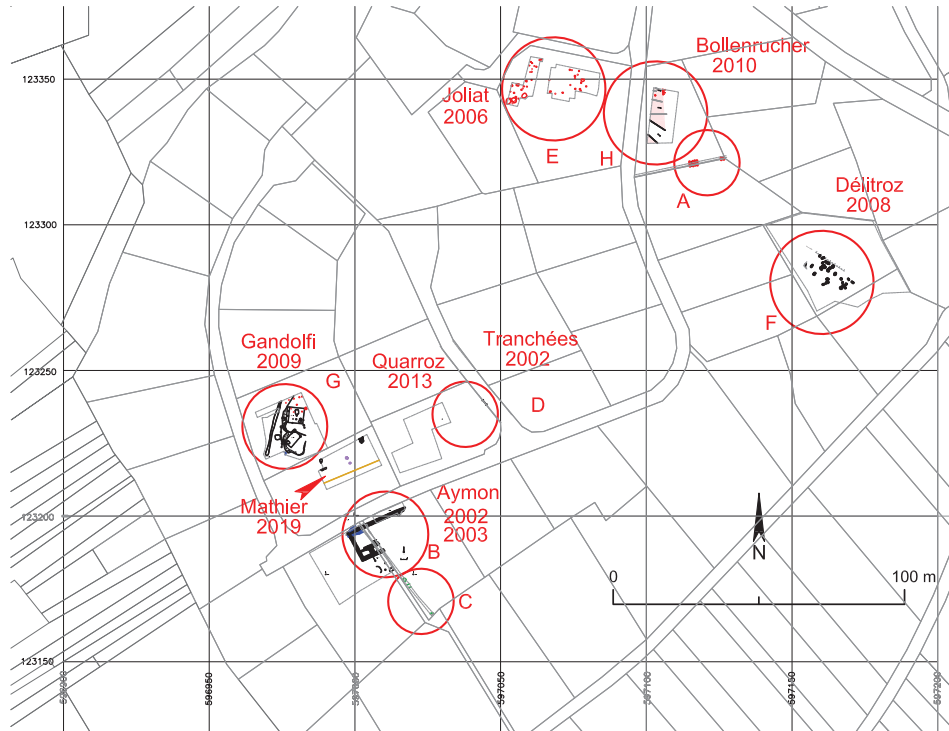


Fig.1 Ayent, Argnou / Les Frisses. Plan avec situation des fouilles archéologiques précédentes.

Diagramme chrono-stratigraphique

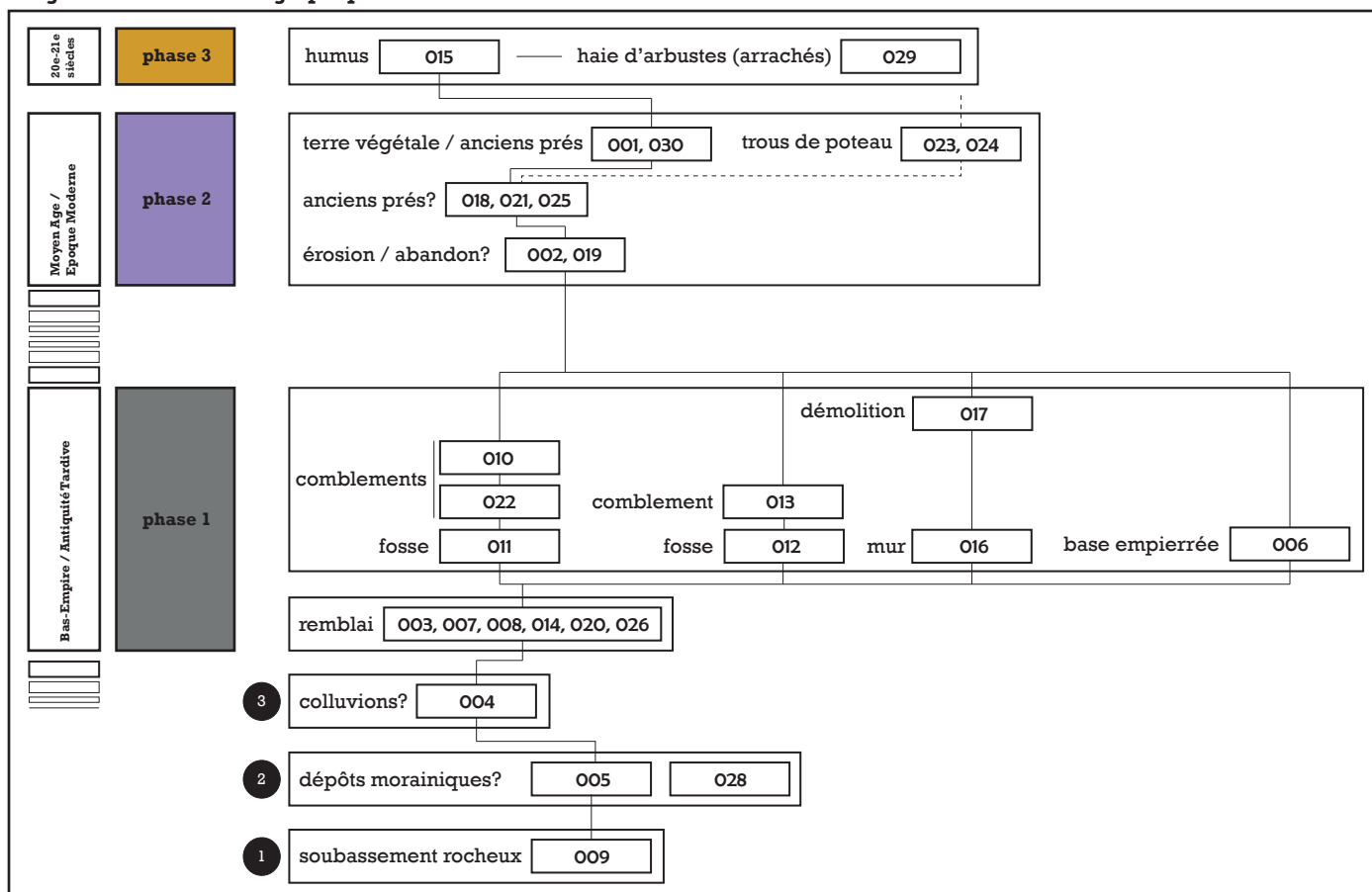


Fig.2 Ayent, Argnou / Les Frisses. Diagramme chrono-stratigraphique.

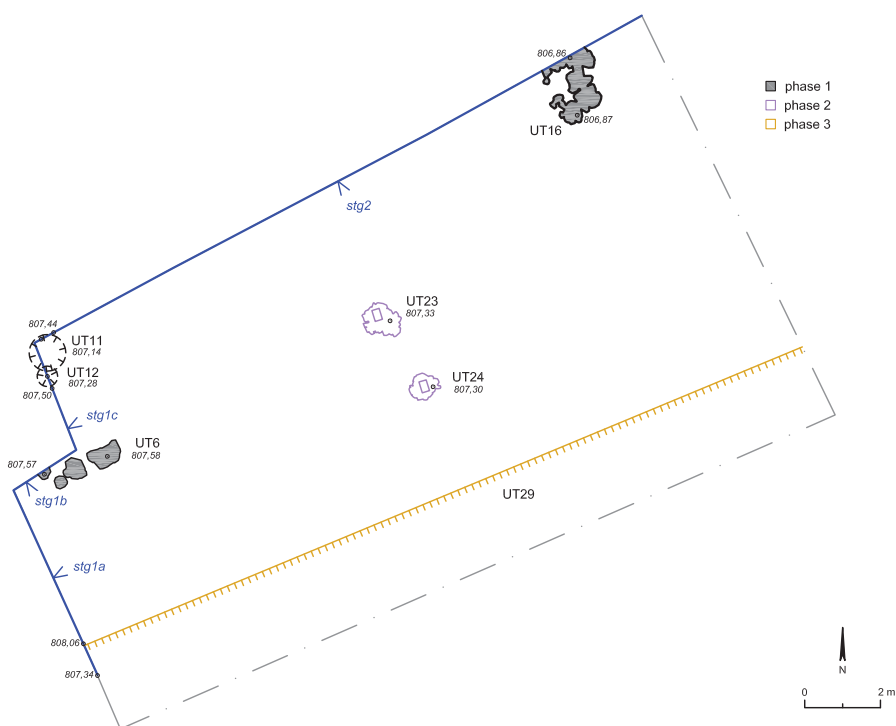


Fig.3 Ayent, Argnou / Les Frisses. Plan compilé des vestiges.



Fig.4 Ayent, Argnou / Les Frisses. Vue générale de la fouille en direction du sud-ouest. Au premier-plan, le mur en pierres sèches, désorganisé, UT16.



Fig.5 Ayent, Argnou / Les Frisses. L'empierrement UT6. Vue en direction du nord-est.



Fig.6 Ayent, Argnou / Les Frisses. Les trous de poteau UT23 et UT24. Vue en direction du nord-est.

7. Listes

Listes des unités de terrain (UT).....	11
Liste des relevés.....	12
Liste du mobilier archéologique.....	13